

RACISME ET RÉPRESSION ANTI-SYNDICALE À L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY ?

NON À L'EXCLUSION D'UN ÉLU ÉTUDIANT !

Fabien, élu au conseil d'administration de l'Université Paul-Valéry est menacé d'exclusion avec des accusations mensongères pour avoir dénoncé le racisme dans l'enseignement supérieur. Le SCUM, syndicat majoritaire de l'académie, appelle à un rassemblement de soutien le jeudi 23 mai à l'Université de Perpignan où aura lieu sa commission disciplinaire.

ON T'EXPLIQUE



Fabien, élu au conseil d'administration de l'Université Paul-Valéry est menacé d'exclusion avec des accusations mensongères pour avoir dénoncé le racisme dans l'enseignement supérieur. Le SCUM, syndicat majoritaire de l'académie, appelle à un rassemblement de soutien le jeudi 23 mai à l'Université de Perpignan où aura lieu sa commission disciplinaire.

Le Syndicat de Combat Universitaire de Montpellier (SCUM), lors de la rentrée universitaire de septembre 2023 a mené, comme depuis 6 ans maintenant, une mobilisation pour faire inscrire des étudiantes et étudiants "sans-facs". En effet, à cause de la sélection sociale pratiquée par l'université, de nombreux étudiantes et étudiants se voient refuser l'accès en Licence ou dans un Master alors qu'ils ont obtenu la Licence correspondante.

Cette sélection sociale a des conséquences désastreuses pour les étudiantes et étudiants : perte de bourses, perte de logement CROUS ou encore du titre de séjour pour les étudiants étrangers. La sélection opérée sur des plateformes comme Parcoursup et MonMaster exclut d'office les étudiantes

et étudiants les plus précaires, mais encore plus celles et ceux portant un nom maghrébin ou subsaharien, de l'accès aux masters. [Le caractère raciste de cette sélection sociale a été démontré par une étude de l'ONDES publiée dans plusieurs journaux.](#) **Le SCUM dénonce depuis de nombreuses années cette sélection sociale, élitiste et raciste.**

[Le 19 septembre 2023, le SCUM et une vingtaine d'étudiantes et d'étudiants "sans-master" ont décidé d'alerter la présidence et les élus du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire \(CEVU\) de l'université Paul-Valéry sur leur situation préoccupante en allant les rencontrer à la fin du conseil de l'université pour trouver des solutions.](#)

[Durant cette discussion, un de nos élus du CEVU ainsi qu'un de nos élus du Conseil d'Administration ont rappelé le caractère raciste de la sélection sociale. De ce fait, des questions ont été posées à Monsieur David Roche, élu du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, co-directeur du master cinéma audiovisuel et représentant du syndicat enseignant SNESUP-FSU local afin de savoir s'il avait conscience du biais raciste existant dans la sélection, tout en rappelant l'étude de l'ONDES sur le sujet.](#)

Une semaine plus tard, nous avons appris qu'une plainte avait été déposée contre notre élu du Conseil d'Administration pour diffamation privée et qu'une procédure de section disciplinaire avait été engagée à son encontre afin de l'exclure de l'Université.

C'est une attaque directe contre l'exercice de notre activité syndicale de défense des droits étudiants !

Cette plainte vise notre élu étudiant au Conseil d'Administration, qui plus est racisé.

À l'heure où les idées d'extrême-droite ne cessent de se répandre, le SCUM est profondément choqué qu'un enseignant-syndicaliste de surcroît- tente d'exclure un étudiant syndicaliste racisé quand celui-ci lui rappelle à juste titre les biais racistes qui existent au sein des processus de sélection.

Mais ce n'est pas tout ! En effet, nous avons récemment appris que le mensonge était de mise au sein du SNESUP-FSU de Paul-Valéry. Effectivement, monsieur David Roche ainsi que Madame Chloé Delaporte (aussi co-directrice du master cinéma et syndiquée au SNESUP-FSU) expliquent avoir été pris à partie et s'être fait hués par le SCUM durant la manifestation féministe du 25 novembre 2023. Chose qui ne s'est jamais produite de toute vraisemblance. Pire, Chloé Delaporte prétend avoir identifié notre élu au Conseil d'administration parmi les gens qui l'auraient huée. Or, au même moment, notre élu participait à une collecte avec la Banque Alimentaire dans un hypermarché situé à l'autre bout de l'agglomération. S'il est fréquent pour les militants d'extrême-droite de confondre les personnes racisées entre elles, nous ne pouvons croire que Chloé Delaporte soit capable des mêmes biais discriminatoires.

Mais la montagne de mensonges ne fait que commencer.

En effet, Madame Delaporte revient sur [des événements datant de septembre/octobre 2021 durant une mobilisation de sans-fac. Lors de cette mobilisation, des étudiants du SCUM et des étudiants sans-fac sont allés discuter avec madame Delaporte à la fin de son cours. La discussion est restée cordiale tout le long bien que celle-ci haussa le ton. Cette discussion fut d'une violence inouïe pour les étudiants sans-fac, madame Delaporte osa dire à un étudiant sans-fac : "Je pourrais t'accepter mais je ne le ferais pas ».](#)

[Par la suite, le SNESUP-FSU a publié un communiqué visant notre syndicat et prétextant que "10](#)

[hommes du SCUM" auraient agressé madame Delaporte à la sortie de son cours.](#)

Mais aujourd'hui, sa version change.

En effet d'après elle ce n'était pas 10 mais "20 hommes du SCUM" qui l'attendaient à la sortie de son cours et l'auraient encerclés. Nous sommes atterrés et choqués par les allégations qu'avancent madame Delaporte. Suite à cela elle prétend avoir vécu un "harcèlement en ligne" ayant duré 2 mois, sans en avancer le moindre élément. Comme ce que monsieur Roche aurait subi après la discussion de septembre au CEVU. **Le SCUM réfute l'ensemble des propos avancés par monsieur Roche et madame Delaporte, ils sont au mieux délirants**

et au pire ils ne servent qu'à justifier la répression et le racisme qu'ils tentent de mener contre notre élu du Conseil d'Administration.

À force d'affirmer tout et son contraire, le SNESUP-FSU de l'Université Paul-Valéry ne fait que se décrédibiliser chaque jour qui passe. Nous savions que leur combat se dirigeait exclusivement contre les étudiants, [à l'image des vacances de Noël que ce "syndicat" enseignant tente de supprimer chaque année.](#) Mais nous ne pensions pas que le mensonge serait un outil utilisé par un syndicat supposément de "gauche" afin de nuire au syndicat étudiant majoritaire.

Le SCUM ne peut tolérer qu'un étudiant syndicaliste racisé soit menacé d'exclusion de l'université pour avoir simplement rappelé une étude scientifique menée sur les biais racistes de la sélection à un enseignant.

Nous appelons à un large soutien pour soutenir notre élu ! Le racisme n'a sa place ni à l'université ni ailleurs !

Le SCUM appelle à un rassemblement à l'Université Perpignan Via Domitia où se tiendra la section disciplinaire le 23 mai prochain à 16H00 Bâtiment A 52 avenue Paul Alduy.

Syndicat de Combat Universitaire de Montpellier - SCUM
syndicat.scum@live.fr